

61



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 6 avril 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mardi 6 avril 2010

13 h

Prière.

Le premier ministre remet un message de S.H. le lieutenant-gouverneur au président de la Chambre, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (N.-B.)
le 6 avril 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés,

Je vous remercie de votre adresse. Je suis persuadé, soyez-en assurés, que vos délibérations seront animées du désir sincère de promouvoir le bonheur et la prospérité de la population de la province.

Le lieutenant-gouverneur,
(signature)
Graydon Nicholas

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi et des environs, qui exhortent le gouvernement à doter la Régie régionale de la santé de Miramichi de services d'IRM permanents. (Pétition 248.)

Il est unanimement convenu, pendant la période des déclarations de députés, de prolonger cette période afin de permettre aux parlementaires de dire quelques mots à l'occasion du dernier jour de séance de M. Jamieson.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Foran :

54, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* ;

par l'hon. M. Byrne :

55, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le capital des corporations financières*.

La séance, suspendue à 14 h 56, reprend à 15 h 7. Le président de la Chambre est au fauteuil.

M. B. LeBlanc donne avis de motion 62 portant que, le vendredi 9 avril 2010, appuyé par M. Fraser, il proposera ce qui suit :

attendu que la route 11 fait partie du réseau routier national ;

attendu que la route 11 est un élément de la Stratégie de transport pour le Canada atlantique ;

attendu que le déplacement efficient des biens et des services sur la route 11 est très important pour le développement économique du nord du Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'actuelle route 11 à deux voies ne peut pas favoriser avec autant d'efficacité la croissance économique dans le nord du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le développement stratégique des ports et d'importantes perspectives économiques nécessitent un soutien pour une route moderne à quatre voies ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative demande unanimement au gouvernement fédéral de travailler en partenariat avec le Nouveau-Brunswick afin d'améliorer la route 11 en l'élargissant à quatre voies.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 37, 38, 49, 40, 45, 35 et 26 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 36, 43, 39, 22, 31, 32 et 33.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 37, *Loi sur la confiscation civile*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 37 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 39

| | | |
|--------------------------------|---|----------------------|
| l'hon. M ^{me} Schryer | l'hon. M. Albert | M ^{me} Dubé |
| l'hon. M. Byrne | M. MacIntyre | M. Alward |
| l'hon. V. Boudreau | M ^{me} Lavoie | M. P. Robichaud |
| l'hon. M. Arseneault | M ^{me} C. Robichaud | M. Steeves |
| l'hon. M. Keir | M. Fraser | M. Harrison |
| l'hon. M. Stiles | l'hon. M. Doucet | M. Jody Carr |
| l'hon. D. Landry | l'hon. M. Foran | M. D. Graham |
| M. McGinley | l'hon. M. Collins | M. Williams |
| l'hon. M. Doherty | M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles | M. Betts |
| l'hon. M. Brewer | M. A. LeBlanc | M. C. LeBlanc |
| l'hon. M. Lamrock | M. Paulin | M. Olscamp |
| M. B. LeBlanc | M. Kennedy | M. C. Landry |
| l'hon. M. Miles | M. Fitch | M. Northrup |

CONTRE : 0

Le projet de loi 37, *Loi sur la confiscation civile*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur la gestion des biens saisis et des biens confisqués*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 38 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur la gestion des biens saisis et des biens confisqués*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi sur les garderies éducatives*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, M^{me} C. Robichaud, aussi chargée de la vice-présidence, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 49 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 49, *Loi sur les garderies éducatives*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi sur les fondations pour les études supérieures*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 40 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi sur les fondations pour les études supérieures*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi sur les emprunts de 2010*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 45 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 45, *Loi sur les emprunts de 2010*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 35 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

| | |
|---|------------------|
| réponses aux pétitions 222 et 226 | (25 mars 2010) ; |
| documents demandés dans l'avis de motion 47 | (26 mars 2010) ; |
| réponses aux pétitions 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242 et 243 | (30 mars 2010) ; |
| réponses aux pétitions 232, 246 et 247 | (31 mars 2010). |